



# Déclaration préalable FO

## CSE 30 janvier 2025

### FO Première organisation en PDL

Les chiffres publiés le 27 janvier par France Travail révèlent une forte hausse du chômage, notamment chez les jeunes. Les inscriptions en catégorie A ont augmenté de 3.9%, soit la plus forte remontée en une décennie.

Pour **FO**, cette situation alarmante est en lien direct avec la crise économique dans laquelle nous plongeons les gouvernements successifs. Le décrochage du pouvoir d'achat, couplé à une politique d'austérité sans précédent sont à mettre au compte des baisses de carnets de commande, des faillites et des PSE en cascade qui en découlent.

C'est dans ce contexte que se déploie la loi pour le plein emploi du 18/12/23 à France Travail, sensée, comme son nom l'indique, résorber le chômage.

**FO** ne pourrait que se satisfaire que chacun puisse accéder à un vrai travail avec un vrai salaire, permettant de vivre dignement. Pour **FO**, seule une économie tournée vers la hausse des salaires pour tous permettrait une relance de la consommation et, par voie de conséquence, la création d'emplois. Par ailleurs, **FO** considère qu'un véritable accompagnement du demandeur d'emploi nécessite des moyens. Force est de constater que la politique menée est tournée vers le sens inverse.

Et pour cause ! Pour nos gouvernants, le plein emploi consiste à abaisser les chiffres du chômage par tous les moyens possibles, en dépit de la situation économique calamiteuse qu'ils ont créée. Pour ce faire, nul besoin de moyens humains, ni d'économie vertueuse. Une politique de l'Emploi contraignante et punitive permet de « dégonfler » les chiffres du chômage.

En déclinant de quoi, les collègues se voient contraints « d'absorber » la hausse du chômage et l'inscription obligatoire des bénéficiaires du RSA (entre autres) à renfort d'outils coercitifs que sont le contrat d'engagement, le renforcement du contrôle et la sanction.

Le tout, dans des cadences infernales, eu égard au manque d'effectifs, et ponctué de pannes informatiques récurrentes. Le résultat en termes de dégradation des conditions de travail et de Risque Psycho Sociaux est sans appel : impossibilité de faire une pause, déjeuners pris « au lance pierre », refus de télétravail, perte de sens, mise sous pression permanente...

**FO** condamne cette politique coercitive menée au travers de la loi pour le plein emploi dont elle revendique l'abrogation. Cette politique de l'Emploi n'est bénéfique pour personne !

**FO** revendique la hausse des effectifs à hauteur de besoin ainsi que celle des salaires, garante de la nécessaire relance économique.

Les collègues du site de Cholet ont exprimé leur mal être dans une grève massive le 23 janvier dernier et ont obtenu gain de cause. **FO** s'en félicite pour eux. Si la Direction n'entend pas revenir à la normale, à commencer par les conditions de travail, elle ne pourra s'étonner qu'un tel événement ne se répète, voire ne se multiplie. Le cas échéant, à l'instar de Cholet, **FO** apportera son soutien plein et entier aux collègues.

**Mobilisez-vous avec nous, adhérez !**

Local **FO** : Direction Régionale Nantes Crucy, 3<sup>ème</sup> étage : 02 40 38 54 51 / 06 28 58 53 65

<https://fo-pe-pdl.fr> / [Syndicat.FO-Paysdeloire@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.FO-Paysdeloire@pole-emploi.fr)

